

INDICATEUR 1

NOMBRE MOYEN DE JOURNÉES DE FORMATION PAR AGENT

LES OBJECTIFS

- Contribuer à l'évaluation de la politique de formation de la collectivité.

LE CALCUL

Nombre total de journées de formation des agents sur emploi permanent

Effectif physique moyen payé sur emploi permanent

Pour ce calcul, voir aussi l'indicateur 1 de la FAMILLE "EFFECTIFS"

LES DÉCLINAISONS

- Par catégorie hiérarchique (A, B et C)

LA PÉRIODICITÉ : annuelle

> **Exemple** : pour l'année N, la commune de C... compte 450 agents sur emploi permanent et un total de 2 350 journées de formation, soit :

- 40 agents de catégorie A et un total de 260 journées de formation,
- 65 agents de catégorie B et un total de 380 journées de formation,
- 345 agents de catégorie C et un total de 1 710 journées de formation.

- Nombre moyen de journées de formation par agent : $(2\ 350 / 450) = 5,2$
- Nombre moyen de journées de formation par agent de catégorie A : $(260 / 40) = 6,5$
- Nombre moyen de journées de formation par agent de catégorie B : $(380 / 65) = 5,8$
- Nombre moyen de journées de formation par agent de catégorie C : $(1\ 710 / 345) = 4,9$

Pour aller plus loin : créer des indicateurs adaptés à vos objectifs internes, réaliser des études ponctuelles... Consulter la carte "CIG".



INDICATEUR 2

TAUX DE DEPART EN FORMATION



LES OBJECTIFS

- Déterminer la part des agents sur emploi permanent ayant accédé à la formation.
- Contribuer à l'évaluation de la politique de formation de la collectivité.

LE CALCUL

$$\frac{\text{Nombre d'agents partis au moins une fois en formation}}{\text{Effectif physique moyen payé sur emploi permanent}} \times 100$$

Pour ce calcul, voir aussi l'indicateur 1 de la FAMILLE "EFFECTIFS"

LA PÉRIODICITÉ : annuelle

> **Exemple** : pour l'année N, la commune de C... compte 450 agents sur emploi permanent dont 248 sont partis au moins une fois en formation.

- Taux de départ en formation : $(248 / 450) \times 100 = 55,1\%$

